



Charte de l'aide aux devoirs

L'aide aux devoirs est un moment d'entraide, de respect et de bienveillance.
Cette charte a pour but de fixer quelques règles simples pour que chacun se sente bien et que les séances soient utiles à tous.

Engagements des enfants



- Je viens aux séances avec ma trousse, mon agenda, les livres et les cahiers nécessaires.
- Je m'engage à écouter et à respecter les adultes.
- Je respecte les autres enfants, je ne me moque pas et je laisse chacun travailler dans le calme.
- Je chuchote pour m'exprimer.
- Je fais de mon mieux pour avancer dans mon travail.
- Je monte et je descends calmement dans l'escalier.

Engagements des adultes bénévoles

- Je m'engage à accueillir chaque enfant avec bienveillance et patience.
- J'accompagne les enfants dans leurs devoirs sans faire le travail à leur place.
- Je respecte la confidentialité (ne pas répéter en dehors du cadre ce qui concerne un enfant).
- Je veille à la sécurité et au bon déroulement des séances.

Engagements des parents



- En inscrivant notre ou nos enfant(s) à l'aide aux devoirs, nous nous engageons à ce qu'il(s) ou elle(s) soit(ent) présent(e)(s)(es) à chaque séance.
- En cas d'absence, nous devons prévenir la maîtresse ou la garderie.
- L'aide aux devoirs ne nous dispense jamais de vérifier le travail qui a été fait avec notre enfant et de l'accompagner.

Fait à Meaulne-Vitray, le 3/11/2025

Signatures :

L'enfant :

les parents :

Le bénévole :